

# planning

**formations travailleurs**



Centre de compétence de l'industrie graphique



**Pour les travailleurs à titre professionnel**

Formation en semaine (de 8h00 à 16h30)

## **Pour les travailleurs à titre personnel ou professionnel**

Formation du samedi (de 9h00 à 17h00)

Formation à distance

## **Informations pratiques**

### **Formation gratuite pour :**

- les enseignants (sur base d'une convention signée entre l'établissement scolaire et le centre de compétence CEPEGRA) ;
- les travailleurs introduisant une demande à titre personnel (uniquement le samedi) ;
- les travailleurs de la commission paritaire 218 sur base de l'offre validée par CEFORA ([www.cefora.be](http://www.cefora.be));
- les travailleurs des entreprises de la commission paritaire 130 sur base d'une attestation du service social de l'entreprise précisant la commission paritaire de ses travailleurs (ou fiche de salaire);
- Les travailleurs de la commission paritaire 227 peuvent introduire une demande d'intervention dans les frais de participation (10 euros par heure de formation avec un maximum de 400 euros) auprès de [www.mediarte.be](http://www.mediarte.be);
- Les travailleurs de la commission paritaire 329 peuvent introduire une demande d'intervention dans les frais de participation auprès de [www.fonds-4s.org](http://www.fonds-4s.org) excepté pour les travailleurs des commissions paritaires 329.02 et 329.03 pour lesquelles certains modules sont gratuits et directement agréés par le fonds-4s (Consultez le dépliant).

Pour les candidats ne répondant pas à ces critères, les frais de participation s'élèvent à 120 € par jour.

Possibilité de prise en charge des frais avec les Chèques-formation de la Région wallonne : [www.formabanque.be](http://www.formabanque.be).

## **Formations personnalisées**

Les formations personnalisées peuvent être envisagées dans notre centre de formation ou en entreprise. Les frais de participation s'élèvent à 720 € par jour et par groupe de 6 personnes maximum et 120 € par personne supplémentaire. Contactez-nous pour en savoir plus via notre site internet [www.formation-cepegra.be](http://www.formation-cepegra.be).

## **Formations à distance**

Les formations à distance sont gratuites pour tous.